

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 422

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160847

Direction en charge : Handicap et accessibilité

Objet : Handicap et accessibilité - Attribution de subventions à diverses associations stéphanoises dans le domaine du handicap - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 23/09/2016

Compte rendu affiché le : 04/10/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Florent PIGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Lionel SAUGUES (pouvoir à Mme Delphine JUSSELME) Mme Pascale LACOUR (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Patrick NEYRET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER) Mme Stéphanie MOREAU (pouvoir à M. Olivier LONGEON) M. Jacques FRESSINET (pouvoir à M. Alain SCHNEIDER) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à Mme Marie-Camille REY)

Absents :

Mme Marie-Hélène THOMAS

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 422

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160847

Direction en charge : Handicap et accessibilité

Objet : Handicap et accessibilité - Attribution de subventions à diverses associations stéphanoises dans le domaine du handicap - Approbation

□ Rappel et Références :

La Ville de Saint-Etienne s'attache à veiller aux conditions de vie des plus fragiles et la volonté de faire en sorte que chacun puisse se déplacer, se loger et se soigner, avoir accès à des loisirs et à une vie sociale.

□ Motivation et Opportunité :

La Ville de Saint-Etienne, à travers les aides accordées aux associations, souhaite aider et soutenir les personnes en situation de handicap, favoriser quelque soit le type de handicap l'insertion dans les domaines de la vie quotidienne, des loisirs, de la culture et du sport.

□ Contenu :

Il est proposé le versement de subventions aux associations telles que mentionnées dans le tableau ci-après pour un montant total de 2 500 € étant précisé que ces subventions contribuent à apporter le soutien de la collectivité à un projet associatif défini.

Nom de l'Association	Objet	Montant de la subvention proposée
Allons tous au vert	Organisation d'un séjour adapté en Vendée et acquisition d'un fauteuil de mise à l'eau	1 500,00 €
Handi-supporters ASSE	Organisation d'un échange avec les supporters de foot de l'Handi Fan club de l'Olympique de Marseille	1 000,00 €
TOTAL		2 500,00 €

□ Maîtrise d'ouvrage :

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 2 500 €

dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	2 500 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution de ces subventions pour un montant total de 2 500€

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 Chapitre 65 Art 6574
Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	Pour Extrait, Pour le Maire, Le Premier Adjoint
	Gilles ARTIGUES